

# Bioventis Infos

## OUVERTURE D'UN DRIVE COVID-19 SUR RDV à Léguevin

Afin d'organiser au mieux la prise en charge des cas suspects de COVID-19 et de répondre à vos demandes de prélèvements, nous vous informons de l'ouverture d'un drive dédié aux prélèvements pour le test de diagnostic biologique direct (RT-PCR sur prélèvement nasopharyngé) sur le parking du Tempo

OUVERTURE LE LUNDI 11 MAI 2020

**Parking du Tempo 1 route de Toulouse 31490 Léguevin**

**Tél : 05.61.07.44.33**

- Les tests seront réalisés **uniquement sur RDV** et sur **prescription médicale**
- Un formulaire de prise de contact administratif est à compléter en ligne par le patient à l'adresse <http://bioventis.com/covid-19-prise-de-rdv> et l'**ordonnance** est à transmettre par mail à l'adresse [covid@bioventis.com](mailto:covid@bioventis.com)
- Les résultats seront rendus **sous 2 jours**.

*Le laboratoire remercie la Mairie de Léguevin ainsi que la Police Municipale pour l'aide logistique pour la mise en place du drive-covid*

## SEROLOGIE COVID-19

L'HAS a publié ses recommandations sur l'utilisation des tests sérologiques en ELISA

L'HAS identifie aujourd'hui 7 indications pour les tests sérologiques, sur prescription médicale :

- - En diagnostic initial pour les patients symptomatiques graves hospitalisés, dont la RT-PCR est négative mais chez qui les symptômes cliniques ou le scanner sont évocateurs d'un COVID-19.
- - En diagnostic de rattrapage de patients symptomatiques graves hospitalisés mais qui n'ont pas eu un test RT-PCR dans les sept premiers jours.
- - En diagnostic initial de patients symptomatiques sans signes de gravité suivis en ambulatoire dont le test RT-PCR est négatif mais dont le tableau clinique est évocateur.
- - En diagnostic de rattrapage de patients symptomatiques sans signes de gravité suivis en ambulatoire mais chez qui un test RT-PCR n'a pu être réalisé avant 7 jours.
- En diagnostic différé des patients symptomatiques sans signes de gravité diagnostiqués cliniquement mais n'ayant pas fait l'objet d'une RT-PCR et ce depuis la mise en place de la phase 2 (à partir du 2 mars 2020).
- - En détection d'anticorps chez les professionnels soignants non symptomatiques, en complément du dépistage et de la détection de personne-contact par RT-PCR selon les recommandations en vigueur, si la RT-PCR est négative.
- - En détection d'anticorps chez les personnels d'hébergement collectif (établissements sociaux et médico sociaux, prisons, casernes, résidences universitaires, internats, ...) non symptomatiques en complément du dépistage et de la détection de personne-contact par RT-PCR selon les recommandations en vigueur, si la RT-PCR est négative.

Pour la HAS, il est primordial que ces tests ne soient utilisés qu'à des fins médicales, dans le cadre d'une prise en charge individuelle. Des utilisations à des fins collectives, telles que l'organisation du travail au sein d'une entreprise ou l'aide au déconfinement, ne sont pas envisageables.

Nous sommes toujours en attente de la validation des tests utilisables par le Centre National de Référence (CNR) et de son remboursement par la Caisse National d'Assurance Maladie (CNAM).

Source Place des tests sérologiques dans la stratégie de prise en charge de la maladie COVID-19

Bioventis Salvetat 7 av. des Pyrénées 31880 La Salvetat Saint Gilles 05 61 06 55 11

Bioventis Fonsorbes 2266 route de Tarbes 31470 Fonsorbes 05 61 91 29 00

Bioventis Léguevin 3 bvd des Pyrénées 31490 Léguevin 05 61 07 44 33

Bioventis Saint Lys 13 av. François Mitterrand 31470 Saint Lys 05 34 47 05 54

Bioventis Villeneuve 2 rue de la république 31270 Villeneuve Tolosane 05 61 92 11 06

Bioventis infos 30 – mai 2020